L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 21 SEPTEMBRE 1891. 65ème Année.

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 21 SEPTEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les pos.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

L'assurance obligatoire en Allemagne.

Le professeur H. Gefficken donne, au *Nineteenth Century* de ce mois, une importante étude sur le fonctionnement de l'assurance obligatoire en Allemagne. L'assurance—dit-il—est, ordinairement, chose volontaire, mais les classes déshéritées sont, en général, peu disposées à profiter des institutions de prévoyance, soit parce qu'elles n'en comprennent pas bien l'utilité, soit parce que la modicité de leur revenu rend difficile tout retranchement. Trois méthodes principales ont été préconisées pour surmonter cette difficulté : l'habitude de l'épargne, graduellement inculquée à l'ouvrier, comme il en Angleterre, par les sociétés de secours mutuel ; les versements volontaires des patrons, chargés d'administrer la caisse sociale de leurs ouvriers ; enfin, l'obligation législative. C'est ce dernier système qui domine, en Allemagne, les lois nouvelles sur l'assurance.

Remarquons, d'abord, que, sous le régime de l'obligation, il est indispensable, pour arriver à un résultat satisfaisant, que l'assurance soit effective, c'est-à-dire que l'ouvrier, par ses versements, s'assure, positivement, contre les dangers dont il s'agit de s'affranchir, et qu'il possède le recours d'où doivent provenir ces versements.

Les lois allemandes d'assurance *contre la maladie*, *contre les accidents* donnent cette sécurité. L'obligation se justifie donc d'autant mieux, en ces cas, que tout le fardeau pèse sur les patrons, en ce qui touche les accidents ; le problème se réduit par suite à la constitution d'une caisse alimentée par ceux qui travaillent pour le bénéfice d'une faible minorité de malades. Mais en est-il de même de l'assurance *contre la vieillesse* et contre *l'infirmité permanente* ? Ici, le problème est tout différent et ne se présente pas de lui-même sous la forme simple. En principe, il s'agit de constituer une épargne et d'accumuler un capital pour l'usage futur de tous ceux qui ont versé les primes ou au nom desquels ces primes ont été versées pendant qu'ils le servaient ni décédés ni rayés de la liste pour cause d'accident. Or, ceci sera le cas d'environ 90 0/0 du chiffre total des assurés, c'est-à-dire de dix à onze millions d'individus. On ne saurait se dissimuler qu'un tel projet soulève de graves objections.

La loi allemande assure, à tous les invalides du travail, et à toutes les personnes âgées de soixante dix ans révolus, le même revenu annuel, sans égard au montant des salaires précédemment touchés—savoir : 120 marcs pour les hommes et 80 marcs pour les femmes, pouvant, graduellement, s'élever, après cinq ans, jusqu'à 250 marcs. Notons, déjà, que les sociétés mutuelles de France accordent à leurs invalides, d'emblée, plus de 200 marcs, et la société des imprimeurs 364 marcs. Des pensions aussi faibles ne sauraient être considérées comme suffisantes ; tout au plus peuvent-elles servir à alléger le fardeau de l'assistance locale. La plupart des indigents de Berlin contents de 144 à 180 marcs, par an, et certains en content 360. Cette assurance pourra donc garantir l'ouvrier contre la misère, elle n'assurera pas le bien-être, mais elle ne suffira pas à l'affranchir des secours publics.

Pour arriver à ce résultat incomplet, la loi n'en fait pas moins peser un lourd fardeau sur le contribuable. Elle exige 21 pfennigs, par semaine, de chaque ouvrier, et 14 pfennigs de chaque ouvrière, depuis le premier jour où il touche un salaire jusqu'à sa soixante-dixième année ; et cela, à raison de quarante-neuf semaines par an, en diminuant d'un sixième, si les versements s'il est sans travail—ce qui doit, fatalement, arriver, plus d'une fois, avant qu'il soit parvenu au seuil de sa soixante-onzième année. La loi ne répond point à cette question : elle se contente de stipuler que, si les versements n'ont pas été effectués quarante-sept fois par an, la pension sera réduite proportionnellement au déficit, de telle sorte, que l'intégralité même de cette misérable pension ne soit nullement garantie. L'impossibilité d'effectuer le versement des primes hebdomadaires fut-elle parfaitement établie et constatée par l'état général du marché de la main-d'œuvre.

La statistique des ouvriers sans travail est, habituellement, peu sûre, mais il est, certes, hors de doute que la proportion de ces cas de cette nature soit considérable. En 1881, sur 16,000 imprimeurs 1,500 manquaient d'ouvrage. On compte qu'à Berlin, sur 1,000 apprentis décorateurs, 600 sont sans emploi pendant cinq mois. En 1885, près de la moitié des ouvriers boulangers allemands est restée sans travail. D'où viendront, en pareil cas, les versements de primes ?

Le tiers du fonds d'assurance, calculé à 55 millions de marcs, doit, il est vrai, être versé par les patrons. Mais, si l'on considère qu'ils portent déjà la charge annuelle de 13 millions de marcs pour l'assurance contre les accidents, et celle de 16 millions de marcs pour leur part d'assurance contre les maladies, ne peut-on pas regarder comme certain qu'ils chercheront à compenser tous ces impôts nouveaux par une réduction des salaires ?

Enfin, un autre tiers du fonds général doit être payé par le Trésor impérial. Ici, les objections sont plus redoutables encore. D'abord, il est difficile d'admettre que l'Etat ait le droit d'ouvrir, en cachette, annuel, à une classe de citoyens au intéressante qu'elle puisse être, une part de l'impôt payé par les autres classes : d'autre part, le revenu du Trésor impérial est, à peu près exclusivement tiré du produit des douanes et des droits de consommation ; et ces charges pèsent directement sur les classes pauvres, en élevant le prix de leurs aliments. Les droits sur le blé seul, ont dépassé 104 millions de marcs en 1889 90.

Donc, point de sécurité pour l'assuré, en dépit des moyens les plus contestables mis en service de l'assurance obligatoire—tel est le caractère de la loi allemande. La loi française sur les retraites pour les ouvriers, présentement soumise aux Chambres, a, d'une part, le mérite de laisser à l'ouvrier la liberté d'adhérer ou non à la retenue de 5 ou 10 centimes par jour—fait observer le professeur Gefficken. S'il ne veut pas subir cette retenue, il n'a qu'à le déclarer et s'il l'accepte pour trente ans, à partir de sa vingt-cinquième année, son patron est tenu de verser une prime égale, et l'Etat s'engage, en outre, à apporter, au fonds d'assurance, une contribution égale aux deux tiers de ces versements réunis. Si, comptant 280 jours de travail dans l'année, l'ouvrier n'aura versé que 14 fr. par an, et il recevra dès sa cinquante-sixième année, une pension de 300 à 600 francs.

Ce système n'a point l'inconvénient de n'être pas obligatoire, mais la question reste toujours de savoir s'il est possible d'organiser un système général d'assurance par l'Etat, car la grande difficulté, pour les classes laborieuses, n'est pas tant l'infirmité (l'assistance publique intervient dans ces cas) : c'est le manque d'ouvrage—mal auquel l'Etat ne peut rien et sur lequel il ne peut exercer d'influence qu'en des cas exceptionnels ou détournés.

En total, le professeur Gefficken estime que l'assurance obligatoire est condamnée à l'insuccès "pour avoir tenté d'enfermer les rapports polymorphes et complexes de la vie individuelle dans un réseau de paragraphes uniformes."

Etrange réclame.

"C'est seulement à la pharmacie"" que se trouve le *Purgatif des femmes du monde*"

Oh diable le *high-life* va-t-il se nicher !

Une coquette mère, Mme Z., à la micomanie des parfums. Extrait de patchouli, extrait d'oppoponax, extrait d'héliotrope blanc....

—Il n'y en a qu'un, disait une bonne amie, qu'elle n'aime pas ; c'est l'extrait de naissance.

FEUILLETON.

COLIBRI.

Grand roman inédit.

—PAR—

FRANCISQUE ALLOMBERT.

TROISIEME PARTIE.

JUSTICIER.

(*Suite.*)

Et les paroles que le mystérieux personnage avait prononcées dans la loge, au Théâtre des Revues-Dramatiques, d'une voix étrange et en les accompagnant d'un singulier regard, les énigmatiques paroles qui laissaient supposer que cet homme était le dépositaire de l'horrible secret du crime de Pierre-Bénite étaient encore dans ses oreilles et il en était troublé et frémissant jusqu'aux moelles.

Quand il avait dit à Solange : "C'est homme c'est votre amant !", il n'avait pas prononcé des paroles inconsidérées, échappées à sa colère ; non, il s'était réellement trompé sur l'expression des regards échangés entre Hernandès et Solange, regards empreints d'une sympathie douce et très affectueuse, et il avait cru que c'était l'amour qui mettait cette flamme dans leurs yeux.

Et la sombre jalousie lui avait mordu le cœur.

Ainsi donc, tandis qu'elle le repoussait avec mépris et qu'elle affectait une austérité froide, Solange trahissait !

Sous cette beauté chaude et mâle qui faisait se retourner toutes les têtes, il ne pouvait y avoir l'impassibilité du marbre, et le sang qui coulait dans les veines de ce corps désirable ne pouvait pas être un sang que rien n'échauffe.

Solange s'était enfuie avec bonheur de cette maison qu'elle détestait pour courir chez son père, on l'autre l'attendait.

Il semblait à M. de Givres qu'il la vit. Il se la représentait le cœur plein de joie et souriant avec la reconnaissance heureuse des désirs assouvis.

Alors, la fureur le souleva it, ses nerfs se crispèrent et devinrent douloureux, il éprouva vaguement le besoin de saisir n'importe quoi dans sa main, et de casser, de briser ; ses yeux s'injectaient de sang, son regard, qui paraissait ne rien voir, était comme celui d'un fou, et ses lèvres laissaient échapper des mots inintelligibles.

Il s'était fait envoyer par une Agence de placement tout un personnel nouveau : étarris, ces domestiques inexpérimentés ne se demandaient à quel maître ils avaient affaire.

La pensée de Solange, une pensée obsédante, ne le quittait pas, et malgré lui, comme un blessé qui, de ses doigts fébriles, rouvrirait sa plaie sanguante, il prenait du plaisir d'rauge à aviver sa blessure.

Il avait fait sommer la comtesse de Givres de rentrer au domicile conjugal, mais elle avait, comme on sait, répondu, avec la protection de son père, par une demande en séparation.

Alors, le comte de Givres avait de son côté constitué un avoué.

C'est dans le cabinet de celui-ci qu'il passait maintenant la plus grande partie de son temps, car là il parlait d'elle.

Il voulait savoir par le détail quels étaient les griefs que Solange invoquait contre lui ; il voulait savoir de quels arguments elle se servirait.

Et, alors, avec une âcre volupté, avec une rancune brûlante de passion, il parlait à son tour, il disait de ces choses inouïes et qu'il inventait avec une cynique impudence.

J'avoue, qui connaissait Mme de Givres et qui n'ignorait pas en quelle bonne estime elle était tenue, ne trouvait vraisemblement gâté et, parfois, rappelait à la comte aux convenances, presque à la pudeur.

M. de Givres était arrivé au bout de sa vie violente. La vieillesse le tenait. Elle ne descendait pas sur lui avec ce respect dont elle couvre les cheveux blancs ; elle mettait à nu la laideur de ses vices. Il se raidissait sous l'étreinte de l'âge, mais en vain !

Ses colères étaient stériles ; il croyait tendre les bras dans un effort viril encore, mais ses doigts amaigris tremblaient.

Comme pour ceux qui ont vécu sans mesure, et qui, plutôt que de mettre un frein à leurs passions, n'ont rien voulu savoir rien pour se satisfaire, la sénilité allait venir,—la sénilité dont les ragots sont enfantines et les désirs impuissants.

Son regard se troublait facilement, ne s'allumant que lorsqu'il parlait de Solange.

Oh ! quand il parlait d'elle les mots ne roulaient pas assez vite sur ses lèvres convulsées, des plaques de rougeur se détachaient sur son teint bleme, il était secoué par tout son corps.

La vie était étrange à l'hôtel du Faubourg Saint Honoré. Le comte avait l'existence la plus irrégulière qu'on puisse imaginer. Il restait quelquefois la nuit sans rentrer ; puis il apparaissait un jour, agité, fébrile, harrassé. D'autres fois, il demeurait dans sa chambre toute la nuit, et son domestique entendait les coups de talon nerveux dont il frappait le tapis ; il avait des cris inarticulés, comme si la colère eut étranglé la voix dans sa gorge.

Est-ce une, du fond du passé, un souvenir serait revenu très lourd, très pesant sur ses épaules affaiblies ? Voyait-il, à la lueur des éclairs dont les orages de sa vie avaient été sillonnés, voyait-il surgir le crime dont il allait falloir bientôt rendre compte ?

Non, le compte de Givres, enfermé dans son monstrueux égoïsme, n'avait pas plus de remords qu'il n'avait de terreur,—pour le moment.

Sa rage jaillissait de sa passion déçue, cette passion inouïe pour laquelle il avait tout sacrifié, à côté de laquelle rien n'avait paré dans la balance de ses décisions. L'honneur, la famille, tout avait sombré. Tout ce que son caractère lui disait de respecter, tout ce que son cœur lui dictait d'aimer avait été sans influence, et c'est avec sang-froid qu'il avait envisagé les pires résolutions. Il s'était trouvé face à face avec un crime pour posséder Solange : il avait commis le crime.

Il avait tenu dans ses mains crispées des billets de banque ; il y en avait, dans ce portefeuille encore chaud du contact de la poitrine d'Aubert assassiné, une liasse énorme.

Il avait cru que par eux, comme par la mystérieuse influence des paroles cabalistiques des contes orientaux, toutes les portes s'ouvriraient, toutes les passions s'allumeraient, et que bientôt il tiendrait la femme qu'il aimait dans les forces de ses bras, et que, les yeux fermés, la bouche frémissante, le cœur éperdu, il sentirait entrer en lui, pénétrer dans son âme le bonheur, le bonheur immense !

Et ses lèvres brûlantes s'étaient exaspérées contre des lèvres qui ne voulaient pas s'ouvrir et qui ne voulaient pas répondre ! ...

Il avait cru qu'il vivait assez de puissance pour faire vibrer d'amour la jeune fille, dont il avait fait sa femme ; il avait cru qu'il ne s'agissait que de la prendre, même au prix d'un marché, pour qu'elle fût à lui ; il avait cru qu'elle oublierait le sacrifice qu'il avait forcé de faire, et qu'elle l'aimerait enfin, à la longue, plus que tout.

Mais elle s'était réfugiée dans sa pudeur farouche et pendant ces vingt années d'efforts, d'espérance soudaines suivies de désespoirs profonds et de colères frénétiques, la destinée n'avait pas voulu qu'il eût la consolation enivrée de voir Solange cesser d'avoir pour lui l'immuable froideur du marbre inanimé et lui dire : "Eh bien ! je me rends, tu m'as conquise par ta passion, je suis à toi !"

Et maintenant c'était fini ! Elle avait disparu pour toujours ! Elle s'était enfuie !

Mais de Givres s'enfonçait les ongles dans la peau, il se meurtrissait le chair en pensant qu'avec un effort de plus, il l'aurait tenue, subjuguée, vaincue....

Et qu'importaient ses cris, en effet ?

Il aurait dû lui bâillonner la bouche, il aurait dû la prendre de force,—car n'était-elle pas à lui ?

Trop tard, aujourd'hui !

Il se débattait dans son impuissance enfévrée.

—Il faut surveiller le moment, disait son valet de chambre, où il n'y aura qu'un saut à faire pour aller chez le médecin et l'envoyer à la douche.... Il devient tout-à-fait fou !

Sa passion, en effet, était arrivée à une exaspération voisine de la démence.

Un matin, plus tôt que de coutume, M. de Givres était allé chez son avoué.

Celui-ci était en affaires et le comte dut attendre dans l'étude.

Les clercs, qui connaissaient la vie de M. de Givres, le regardaient et se poussaient de coude en chuchotant.

Enfin, l'avoué parut à la portede son cabinet et dit d'une voix aimable, avec un sourire :

—Voulez-vous vous donner la peine d'entrer, monsieur le comte ?

Quand M. de Givres fut dans le cabinet et que la porte fut fermée, l'avoué lui dit, toujours avec la même amabilité souriante :

—Eh bien ! il y a du nouveau ?

—Que voulez-vous dire ? demanda le comte surpris et avec une émotion soudaine.

—Comment ! vous ne savez pas ?.... Madame la comtesse m'a fait prévenir qu'elle vous informait personnellement de sa décision et que c'est à vous qu'elle rendrait compte de motifs qui la lui avaient dictée.

—Quelle décision ! dit M. de Givres d'une voix impatiente, presque emportée.

—Mme la comtesse de Givres retire sa demande en séparation et se déclare prête à revenir auprès de vous.

Suffoqué, une montée de joie le prenant à la gorge, le comte s'écria :

—Elle revient !.... elle retire sa demande !....

—Vous devez avoir chez vous à cette heure, reprit l'avoué, une lettre qui vous en dit plus long que je ne saurais le faire.....

Presque sans saluer, virant sur ses talons dans un élan de jeunesse retrouvée, le comte de Givres disparut.

Il monta dans sa voiture qui attendait à la porte, et se fit ramener chez lui.

Une lettre, en effet, était là, et tout de suite ses yeux reconnurent l'écriture de Solange.

Il fit d'une main tremblante sauter le cachet.

Voici ce que disait la lettre :

"Monsieur,

"Un homme s'est présenté à votre hôtel et a demandé Monsieur le comte de Givres ou Madame la comtesse. En votre absence, vos domestiques m'ont adressé cet homme. Il vient de Pierre-Bénite, et il a fait le voyage dans l'unique but de vous apporter une nouvelle qui vous causera, j'en suis bien certain, une joie profonde.

"Votre fille, votre malheureuse enfant que je n'ai jamais connue et que vous pensiez morte, votre fille vit !

"C'est l'homme l'a vue, l'a reconnue.

"Elle vit en fille rude et grossier qui vit isolé dans les bois, mais à l'aspect d'une pareille infortune, une sensibilité attendrie s'est découverte en lui et il a eu pitié de votre enfant, il a voulu la sauver, et c'est pour cela qu'il est venu à Paris.

"Edmée est malade, folle, sans consolation : mon devoir est de rester comtesse de Givres pour être la sœur de cette infortunée.

"Edmée, croyez-moi, ce qui a pu nous donner de l'amertume. Pardonnons-nous nos offenses. J'oublie ; oubliez.

"Votre fille est malheureuse au-delà de toute expression humaine. Le récit de ce qu'elle a dû souffrir pendant ces vingt années de liberté et d'abandon fait pour à l'imagination ! Je multiplierai mes soins maternels pour cicatriser toutes ses blessures, et c'est avec des caresses qui lui sont inconnues que nous devons payer son pitoyable enfance, celles de son corps, de son âme, de son cœur !

"Ce n'est qu'au foyer retrouvé que la vie, avec la raison, lui reviendra son riante !

"A votre appel, je rentrerai simplement chez nous.

"SOLANGE DE GIVRES."

Les lignes, les mots avaient un moment dansé devant les yeux du comte qu'une sorte de vapeur grise avait obscurcis.

Il avait lu la lettre jusqu'au bout ; puis, laissant tomber son bras dans un geste d'abandon, étourdi par la surprise, un moment distrait de sa passionnelle obsession, il murmura :

—Edmée vivante ! Edmée retrouvée !

Mais son cœur n'avait pas bondi et voyant tout ce qui en est dû jaillir en lettres de feu devant ses yeux éblouis !

Rien n'avait tressailli en lui ; pas une fibre de son être n'avait remué.

Quelquefois, le feu repose sous la cendre de l'oubli, et un souffle qui vient le ranime la flamme ; mais dans ce cœur desséché, rien ne brûlait plus.

D'ailleurs, n'a-t-il pas toujours été mauvais père ?

Il ne voulut comprendre qu'une chose dans cette lettre : c'est que Solange lui tendait ses bras dans un effort viril encore, mais ses doigts amaigris tremblaient.

Comme pour ceux qui ont vécu sans mesure, et qui, plutôt que de mettre un frein à leurs passions, n'ont rien voulu savoir rien pour se satisfaire, la sénilité allait venir,—la sénilité dont les ragots sont enfantines et les désirs impuissants.

Son regard se troublait facilement, ne s'allumant que lorsqu'il parlait de Solange.

Oh ! quand il parlait d'elle les mots ne roulaient pas assez vite sur ses lèvres convulsées, des plaques de rougeur se détachaient sur son teint bleme, il était secoué par tout son corps.

La vie était étrange à l'hôtel du Faubourg Saint Honoré. Le comte avait l'existence la plus irrégulière qu'on puisse imaginer. Il restait quelquefois la nuit sans rentrer ; puis il apparaissait un jour, agité, fébrile, harrassé. D'autres fois, il demeurait dans sa chambre toute la nuit, et son domestique entendait les coups de talon nerveux dont il frappait le tapis ; il avait des cris inarticulés, comme si la colère eut étranglé la voix dans sa gorge.

Est-ce une, du fond du passé, un souvenir serait revenu très lourd, très pesant sur ses épaules affaiblies ? Voyait-il, à la lueur des éclairs dont les orages de sa vie avaient été sillonnés, voyait-il surgir le crime dont il allait falloir bientôt rendre compte ?

Non, le compte de Givres, enfermé dans son monstrueux égoïsme, n'avait pas plus de remords qu'il n'avait de terreur,—pour le moment.

Sa rage jaillissait de sa passion déçue, cette passion inouïe pour laquelle il avait tout sacrifié, à côté de laquelle rien n'avait paré dans la balance de ses décisions. L'honneur, la famille, tout avait sombré. Tout ce que son caractère lui disait de respecter, tout ce que son cœur lui dictait d'aimer avait été sans influence, et c'est avec sang-froid qu'il avait envisagé les pires résolutions. Il s'était trouvé face à face avec un crime pour posséder Solange : il avait commis le crime.

Il avait tenu dans ses mains crispées des billets de banque ; il y en avait, dans ce portefeuille encore chaud du contact de la poitrine d'Aubert assassiné, une liasse énorme.

Il avait cru que par eux, comme par la mystérieuse influence des paroles cabalistiques des contes orientaux, toutes les portes s'ouvriraient, toutes les passions s'allumeraient, et que bientôt il tiendrait la femme qu'il aimait dans les forces de ses bras, et que, les yeux fermés, la bouche frémissante, le cœur éperdu, il sentirait entrer en lui, pénétrer dans son âme le bonheur, le bonheur immense !

Et ses lèvres brûlantes s'étaient exaspérées contre des lèvres qui ne voulaient pas s'ouvrir et qui ne voulaient pas répondre ! ...

Il avait cru qu'il vivait assez de puissance pour faire vibrer d'amour la jeune fille, dont il avait fait sa femme ; il avait cru qu'il ne s'agissait que de la prendre, même au prix d'un marché, pour qu'elle fût à lui ; il avait cru qu'elle oublierait le sacrifice qu'il avait forcé de faire, et qu'elle l'aimerait enfin, à la longue, plus que tout.

Mais elle s'était réfugiée dans sa pudeur farouche et pendant ces vingt années d'efforts, d'espérance soudaines suivies de désespoirs profonds et de colères frénétiques, la destinée n'avait pas voulu qu'il eût la consolation enivrée de voir Solange cesser d'avoir pour lui l'immuable froideur du marbre inanimé et lui dire : "Eh bien ! je me rends, tu m'as conquise par ta passion, je suis à toi !"

Et maintenant c'était fini ! Elle avait disparu pour toujours ! Elle s'était enfuie !

Mme de Givres s'enfonçait les ongles dans la peau, il se meurtrissait le chair en pensant qu'avec un effort de plus, il l'aurait tenue, subjuguée, vaincue....

Et qu'importaient ses cris, en effet ?

Il aurait dû lui bâillonner la bouche, il aurait dû la prendre de force,—car n'était-elle pas à lui ?

Trop tard, aujourd'hui !

Il se débattait dans son impuissance enfévrée.

—Il faut surveiller le moment, disait son valet de chambre, où il n'y aura qu'un saut à faire pour aller chez le médecin et l'envoyer à la douche.... Il devient tout-à-fait fou !

Que dirait Mme de Somerville ? ses dirait Georges lorsque le comte de Givres viendrait demander sa fille ?

Hernandès se posait ces questions avec une certaine inquiétude.

Il se rappelait avec quels accents douloureux et sincères Mme de Somerville avait, au moment du duel de Georges, supplié le comte de son frère, qu'André Chédoine avait cru bon de provoquer.

Evidemment, Mme de Somerville ne connaissait pas le crime commis par son frère, mais elle était exaspérée par l'égoïsme inouï dont il avait fait preuve.

Il était resté sourd à ses appels ; quand elle lui avait télégraphié que sa fille était mourante, il n'avait rien répondu ; quand elle lui avait écrit une lettre désolée pour lui dire que son mari était mort, qu'Edmée avait disparu, il n'avait pas quitté Paris pour accourir auprès d'elle ; c'est par un télégramme de la plus déconvante banalité qu'il avait répondu.

Lorsque la révolte indignée entre dans les cœurs bons et indulgents, elle les soulève avec d'autant plus de violence.

Mme de Somerville avait appris ainsi d'une façon un peu vague, un peu confuse le secret de la vie ardente, aux passions débridées, que menait à Paris le comte de Givres, son frère.

Elle l'avait jugé et condamné : le mépris s'était ajouté à sa colère ; les liens du sang étaient rompus.

Lucienne se rappelait tout le passé. Jamais, même aux heures riantes de l'enfance, Raymonde n'avait eu pour elle une caresse de frère. A cause de lui, Mme de Givres, leur mère, n'avait point aimé sa fille.

De tout cela, pourtant, elle n'avait pas gardé une vive rancune, mais quand le malheur s'était abattu sur elle, quand, après la désolation épouvantée dont la mort brutale de son mari avait été la cause, elle eut encore à pleurer sur Edmée enfuie, et que son frère n'accourut point auprès d'elle pour la réconforter, la soutenir, la consoler, oh ! alors, ce fut trop !

La vanité, l'orgueil, l'égoïsme du comte Raymond lui apparurent dans leur monstrueuse réalité.

Et elle avait encore pour lui dans le fond de son cœur un reste d'affection, il en fut arraché.

Mme de Somerville s'était promis de ne jamais revoir son frère, de l'oublier comme sont oubliés les morts qui n'ont pas une tombe,—de ne jamais lui pardonner !

C'est pourquoi un nom de M. de Givres, prononcé par André Chédoine, au moment où il allait se supprimer que son fils était blessé, l'avait violemment troublée, et c'est pourquoi, sans faire le moindre effort pour la retenir, elle avait laissé jaillir de son cœur ulcéré l'expression violente de sa colère.

Hernandès se rappelait tout cela, mais il savait bien aussi qu'à la demande de M. de Givres venant demander sa fille, Mme de Somerville fléchirait.

Avait elle, d'ailleurs, le droit de refuser l'enfant contre la volonté du père, malgré tous les torts et toutes les fautes de celui-ci ?

Il savait elle ne pas pardonner lorsque M. de Givres se présenterait pour racheter son indifférence passée !

Oui, Mme de Somerville rendrait Edmée, non sans en ressentir une grande douleur, certainement, mais elle la rendrait.

Et Georges !

La pensée de Georges était la cause vive de l'inquiétude d'Hernandès.

Lui, il savait tout. Il avait grandi dans une haine de défiance farouche envers son oncle, et la terrible lettre qu'il avait décachetée, après que sa mère la lui eut remise comme un gage sacré, cette lettre lui avait révélé le secret qui pesait dans les consciences de Givres à la dernière heure éternelle.

Sa généreuse nature allait certainement protester avec une indomptable énergie !

Hernandès prenait à toutes ces choses, mais malgré tout, il était confiant.

Pas une seule minute, certes, il n'avait été la dupe de la comédie que jouait le comte de Givres, mais il se disait en lui-même que c'était là sa dernière infamie et que jamais il n'oserait, celle de son corps, de son âme, de son cerveau !

"Ce n'est qu'au foyer retrouvé que la vie, avec la raison, lui reviendra son riante !"

"A votre appel, je rentrerai simplement chez nous.

"SOLANGE DE GIVRES."

Les lignes, les mots avaient un moment dansé devant les yeux du comte qu'une sorte de vapeur grise avait obscurcis.

Il avait lu la lettre jusqu'au bout ; puis, laissant tomber son bras dans un geste d'abandon, étourdi par la surprise, un moment distrait de sa passionnelle obsession, il murmura :

—Edmée vivante ! Edmée retrouvée !

Mais son cœur n'avait pas bondi et voyant tout ce qui en est dû jaillir en lettres de feu devant ses yeux éblouis !

Rien n'avait tressailli en lui ; pas une fibre de son être n'avait remué.

Quelquefois, le feu repose sous la cendre de l'oubli, et un souffle qui vient le ranime la flamme ; mais dans ce cœur desséché, rien ne brûlait plus.

D'ailleurs, n'a-t-il pas toujours été mauvais père ?

Il ne voulut comprendre qu'une chose dans cette lettre : c'est que Solange lui tendait ses bras dans un effort viril encore, mais ses doigts amaigris tremblaient.

Comme pour ceux qui ont vécu sans mesure, et qui, plutôt que de mettre un frein à leurs passions, n'ont rien voulu savoir rien pour se satisfaire, la sénilité allait venir,—la sénilité dont les ragots sont enfantines et les désirs impuissants.

Son regard se troublait facilement, ne s'allumant que lorsqu'il parlait de Solange.

Oh ! quand il parlait d'elle les mots ne roulaient pas assez vite sur ses lèvres convulsées, des plaques de rougeur se détachaient sur son teint bleme, il était secoué par tout son corps.

La vie était étrange à l'hôtel du Faubourg Saint Honoré. Le comte avait l'existence la plus irrégulière qu'on puisse imaginer. Il restait quelquefois la nuit sans rentrer ; puis il apparaissait un jour, agité, fébrile, harrassé. D'autres fois, il demeurait dans sa chambre toute la nuit, et son domestique entendait les coups de talon nerveux dont il frappait le tapis ; il avait des cris inarticulés, comme si la colère eut étranglé la voix dans sa gorge.

Est-ce une, du fond du passé, un souvenir serait revenu très lourd, très pesant sur ses épaules affaiblies ? Voyait-il, à la lueur des éclairs dont les orages de sa vie avaient été sillonnés, voyait-il surgir le crime dont il allait falloir bientôt rendre compte ?

Non, le compte de Givres, enfermé dans son monstrueux égoïsme, n'avait pas plus de remords qu'il n'avait de terreur,—pour le moment.

Sa rage jaillissait de sa passion déçue, cette passion inouïe pour laquelle il avait tout sacrifié, à côté de laquelle rien n'avait paré dans la balance de ses décisions. L'honneur, la famille, tout avait sombré. Tout ce que son caractère lui disait de respecter, tout ce que son cœur lui dictait d'aimer avait été sans influence, et c'est avec sang-froid qu'il avait envisagé les pires résolutions. Il s'était trouvé face à face avec un crime pour posséder Solange : il avait commis le crime.

Il avait tenu dans ses mains crispées des billets de banque ; il y en avait, dans ce portefeuille encore chaud du contact de la poitrine d'Aubert assassiné, une liasse énorme.

Il avait cru que par eux, comme par la mystérieuse influence des paroles cabalistiques des contes orientaux, toutes les portes s'ouvriraient, toutes les passions s'allumeraient, et que bientôt il tiendrait la femme qu'il aimait dans les forces de ses bras, et que, les yeux fermés, la bouche frémissante, le cœur éperdu, il sentirait entrer en lui, pénétrer dans son âme le bonheur, le bonheur immense !

Et ses lèvres brûlantes s'étaient exaspérées contre des lèvres qui ne voulaient pas s'ouvrir et qui ne voulaient pas répondre ! ...

Il avait cru qu'il vivait assez de puissance pour faire vibrer d'amour la jeune fille, dont il avait fait sa femme ; il avait cru qu'il ne s'agissait que de la prendre, même au prix d'un marché, pour qu'elle fût à lui ; il avait cru qu'elle oublierait le sacrifice qu'il avait forcé de faire, et qu'elle l'aimerait enfin, à la longue, plus que tout.

Mais elle s'était réfugiée dans sa pudeur farouche et pendant ces vingt années d'efforts, d'espérance soudaines suivies de désespoirs profonds et de colères frénétiques, la destinée n'avait pas voulu qu'il eût la consolation enivrée de voir Solange cesser d'avoir pour lui l'immuable froideur du marbre inanimé et lui dire : "Eh bien ! je me rends, tu m'as conquise par ta passion, je suis à toi !"

Et maintenant c'était fini ! Elle avait disparu pour toujours ! Elle s'était enfuie !

Mme de Givres s'enfonçait les ongles dans la peau, il se meurtrissait le chair en pensant qu'avec un effort de plus, il l'aurait tenue, subjuguée, vaincue....

Et qu'importaient ses cris, en effet ?

Il aurait dû lui bâillonner la bouche, il aurait dû la prendre de force,—car n'était-elle pas à lui ?

Trop tard, aujourd'hui !

Il se débattait dans son impuissance enfévrée.

—Il faut surveiller le moment, disait son valet de chambre, où il n'y aura qu'un saut à faire pour aller chez le médecin et l'envoyer à la douche.... Il devient tout-à-fait fou !

Que dirait Mme de Somerville ? ses dirait Georges lorsque le comte de Givres viendrait demander sa fille ?

Hernandès se posait ces questions avec une certaine inquiétude.

Il se rappelait avec quels accents douloureux et sincères Mme de Somerville avait, au moment du duel de Georges, supplié le comte de son frère, qu'André Chédoine avait cru bon de provoquer.

Evidemment, Mme de Somerville ne connaissait pas le crime commis par son frère, mais elle était exaspérée par l'égoïsme inouï dont il avait fait preuve.

Il était resté sourd à ses appels ; quand elle lui avait télégraphié que sa fille était mourante, il n'avait rien répondu ; quand elle lui avait écrit une lettre désolée pour lui dire que son mari était mort, qu'Edmée avait disparu, il n'avait pas quitté Paris pour accourir auprès d'elle ; c'est par un télégramme de la plus déconvante banalité qu'il avait répondu.

Lorsque la révolte indignée entre dans les cœurs bons et indulgents, elle les soulève avec d'autant plus de violence.

Mme de Somerville avait appris ainsi d'une façon un peu vague, un peu confuse le secret de la vie ardente, aux passions débridées, que menait à Paris le comte de Givres, son frère.

Elle l'avait jugé et condamné : le mépris s'était ajouté à sa colère ; les liens du sang étaient rompus.

Lucienne se rappelait tout le passé. Jamais, même aux heures riantes de l'enfance, Raymonde n'avait eu pour elle une caresse de frère. A cause de lui, Mme de Givres, leur mère, n'avait point aimé sa fille.

De tout cela, pourtant, elle n'avait pas gardé une vive rancune, mais quand le malheur s'était abattu sur elle, quand, après la désolation épouvantée dont la mort brutale de son mari avait été la cause, elle eut encore à pleurer sur Edmée enfuie, et que son frère n'accourut point auprès d'elle pour la réconforter, la soutenir, la consoler, oh ! alors, ce fut trop !

La vanité, l'orgueil, l'égoïsme du comte Raymond lui apparurent dans leur monstrueuse réalité.

Et elle avait encore pour lui dans le fond de son cœur un reste d'affection, il en fut arraché.

Mme de Somerville s'était promis de ne jamais revoir son frère, de l'oublier comme sont oubliés les morts qui n'ont pas une tombe,—de ne jamais lui pardonner !

C'est pourquoi un nom de M. de Givres, prononcé par André Chédoine, au moment où il allait se supprimer que son fils était blessé, l'avait violemment troublée, et c'est pourquoi, sans faire le moindre effort pour la retenir, elle avait laissé jaillir de son cœur ulcéré l'expression violente de sa colère.

Hernandès se rappelait tout cela, mais il savait bien aussi qu'à la demande de M. de Givres venant demander sa fille, Mme de Somerville fléchirait.

Avait elle, d'ailleurs, le droit de refuser l'enfant contre la volonté du père, malgré tous les torts et toutes les fautes de celui-ci ?

Il savait elle ne pas pardonner lorsque M. de Givres se présenterait pour racheter son indifférence passée !

Oui, Mme de Somerville rendrait Edmée, non sans en ressentir une grande douleur, certainement, mais elle la rendrait.

Et Georges !

La pensée de Georges était la cause vive de l'inquiétude d'Hernandès.

Lui, il savait tout. Il avait grandi dans une haine de défiance farouche envers son oncle, et la terrible lettre qu'il avait décachetée, après que sa mère la lui eut remise comme un gage sacré, cette lettre lui avait révélé le secret qui pesait dans les consciences de Givres à la dernière heure éternelle.

Sa généreuse nature allait certainement protester avec une indomptable énergie !

Hernandès prenait à toutes ces choses, mais malgré tout, il était confiant.

Pas une seule minute, certes, il n'avait été la dupe de la comédie que jouait le comte de Givres, mais il se disait en lui-même que c'était là sa dernière infamie et que jamais il n'oserait, celle de son corps, de son âme, de son cerveau !

"Ce n'est qu'au foyer retrouvé que la vie, avec la raison, lui reviendra son riante !

"A votre appel, je rentrerai simplement chez nous.

"SOLANGE DE GIVRES."

Les lignes, les mots avaient un moment dansé devant les yeux du comte qu'une sorte de vapeur grise avait obscurcis.

Il avait lu la lettre jusqu'au bout ; puis, laissant tomber son bras dans un geste d'abandon, étourdi par la surprise, un moment distrait de sa passionnelle obsession, il murmura :

—Edmée vivante ! Edmée retrouvée !

Mais son cœur n'avait